

MESURES SANITAIRES SALLES d'ACTIVITES FJEP (hors salle d'activités physiques)

(mises à jour le 08/09/20)

Afin de permettre la reprise des activités ci-dessus concernées, le FJEP de CHAMPIGNEULLES s'engage à respecter les directives gouvernementales.

Chaque personne s'engage à :

1. **Se désinfecter les mains à son arrivée et à la fin de l'activité** grâce au gel hydro alcoolique mis à disposition par le FJEP
2. **Pour les plus de 11 ans** : Être muni d'un masque lors de la circulation et durant toute la durée de l'activité
3. **Respecter le sens de circulation mis en place** : entrée par la porte principale (gauche) et sortie par la porte secondaire (droite), couloir à double sens, etc.
4. **Maintenir une distance de 1m entre chaque participant.**
5. Apporter son propre matériel (stylo, papier, etc.)
6. **Désinfecter si besoin le matériel utilisé pour l'activité** à l'aide du spray désinfectant et d'essuie-tout fournis.

Règles générales :

7. L'intervenant complètera les feuilles de présence (date de la séance et noms des participants). A la fin de la séance, il devra désinfecter interrupteurs, poignées de portes, sono, et tout matériel utilisé avant de quitter le bâtiment. S'il est le dernier utilisateur, il devra fermer les deux portes d'entrée.
8. Les effets personnels sont limités au maximum et conservés dans un sac fermé sans contact avec ceux des autres usagers et à proximité du participant.
9. **L'intervenant devra aérer la pièce le temps nécessaire à l'issue de son activité. Pour cela, la salle doit être libérée 5min entre chaque cours et la porte donnant sur l'extérieur laissée ouverte pour permettre l'aération. Les nouveaux participants ne pourront pas rentrer tant que ceux du cours d'avant ne sont pas sortis.**
10. Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les jours selon les préconisations et normes sanitaires en vigueur.

Pour résumer, à chaque séance, sont présents :

- Du gel hydro alcoolique
- De l'essuie-tout et du spray désinfectant pour les tapis et autre matériel
- Une boîte de masque à usage unique de secours